Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 29 (1965)

Heft: 113-114

Artikel: La valeur des pronoms personnels "en" et "y" dans Aucassin et Nicolette, cantefable du Moyen Âge

Autor: Kaminska, Aexandra

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399355

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VALEUR DES PRONOMS PERSONNELS « EN » ET « Y » DANS *AUCASSIN ET NICOLETTE*, CANTEFABLE DU MOYEN AGE

A la mémoire de ma mère
et de mon frère.

INTRODUCTION.

Le texte cité, analysé dans cette étude, est celui de l'édition de 1936, présentée par Hermann Suchier. Nous y trouvons une indication[1] que le poète appartenait au nord du domaine d'oïl, probablement à la région du Hainaut. Il faut distinguer la langue du poète de celle du copiste qui y a introduit plusieurs traits de son dialecte — du picard[2]. Suchier souligne que quelques phénomènes linguistiques picards manquent dans notre texte, écrit dans le Ponthieu ou en Artois.

A tous les traits du picard, énumérés par Suchier[3], on pourrait ajouter ceux, énumérés par G. F. Burguy[4] par rapport à « en » :

« Ce mot dérivé du latin inde; ses formes primitives ont été int (« Serm. »), ent (Eul., v. 15), end, puis en, qui prit, au XIIIe siècle, quelques orthographes dialectales assez insignifiantes : an, en Bourgogne et en Champagne, em devant *b* et *p* surtout en Picardie, dans l'Ile de France et en Touraine. La forme ent, end, s'est conservée longtemps en Picardie et dans l'Ile de France. »

Or, dans notre texte, il n'y a pas de trace d'em. Suchier n'en fait pas mention parmi les phénomènes qui manquent, comme traits du Picard,

1. p. 83.
2. p. 77.
3. p. 78.
4. *Grammaire de la langue d'oïl ou Grammaire des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles*, to, e I, p. 175. 1869.

à ce manuscrit. D'autre part, nous trouvons l'orthographe ent, surtout derrière le verbe, comme c'est le cas dans 40. 42 :

« Aucassins, or ne vos dementés plus, mais venés ent aveuques mi »...

Quant à la classification de ces deux particules « en, y », les grammairiens modernes les classifient parmi les pronoms personnels. Néanmoins, nous les trouvons dans la *Grammaire historique de la langue française* de Ferdinand Brunot et de Charles Bruneau, édition de 1949, classifiés comme adverbes personnels[1], qui remplacent des pronoms de la première ou de la deuxième ou de la troisième personne du singulier et du pluriel[2].

J'ai choisi des exemples, dans cette étude, où « en » et « y » remplacent des pronoms, des propositions entières, et je les ai classifiés sous les pronoms personnels. Le but de ce travail est d'unifier dans un article sommaire ce qui a été déjà expliqué, mais séparément, entre autres remarques au sujet d'autres détails linguistiques. D'autre part, en énumérant les traits du Picard, certains phénomènes n'y sont pas mentionnés, comme expliqué plus haut. Dans les grammaires historiques plus récentes que celle de Ferdinand Brunot et de Charles Bruneau « en » et « y » figurent comme pronoms personnels plutôt que comme adverbes personnels, ce que je propose d'unifier dans l'enseignement.

I

« EN » ET « Y » AYANT UNE VALEUR DE REPRÉSENTANTS.

Brunot nous dit : « Le français s'est créé deux *adverbes personnels* « *en* » et « *y* ». C'est très anciennement que « *en* » (du latin inde, de là), « *i* » « *y* », du latin ibi, là ont pris une valeur de *représentants*. »

Brunot présente comment ces changements ont pu se faire en citant la *Chanson de Roland*, v. 3165 « li sancs en ist » et en la traduisant : « indifféremment par 'le sang sort de là' ou par 'le sang sort de lui'. » (« mieux » d'après Brunot).

Dans *Aucassin et Nicolette* nous trouvons une expression pareille :

« Et li sans *en* sali
bien en dose lius. » (16. 20).

1. *Précis de Grammaire historique de la langue française*, p. 286.
2. *ib.*, p. 288.

Nous pouvons traduire cela, comme le suggère Brunot pour la *Chanson de Roland* : The blood flowed *from them* freely in a dozen places. « En » a ici la valeur d'un représentant, il se rapporte à ses « bel pié et ses beles mains », (6. 18).

« y », « i » signifie « à lui », « à elle », « à eux », « à elles », etc. Dans « *Aucassin et Nicolette* », nous trouvons « i » auprès du verbe *parler* :

« Et se vos *i* parlés » (6. 43)

qui a la valeur de « et si vous lui parlez », (c.-à-d. à elle, à Nicolette);

« Sire, fait le visquens, ce poise moi
qu'il i va ne qu'il i vient ne qu'il
i parole » (qu'il lui parle, à Nicolette). (4. 10-11).

Nous trouvons de même « i » auprès du verbe chanter :

« Dehait ore qui por vous *i* cantera »... (22. 9)
(Sorrow be his who shall *sing it for you*)

« i » a ici la valeur de « de cela ».

II

« en » et « y » renvoient aussi à une proposition entière :

Le comte de Beaucaire est allé chez le vicomte de la ville pour lui annoncer qu'il avait l'intention de brûler Nicolette s'il pouvait la trouver. Le vicomte répond qu'il l'enverrait dans un autre pays.

« Or gardés vous ! fait li quens Garins.
Grans maus vos *en* porrait venir. » (4. 17-18)

(Now take care ! A great evil might come to you *of it*). *En* se rapporte à une phrase entière : si vous ne prenez pas de mesures....

Nicolette fut emprisonnée.

« Li auquant diënt qu'ele est fuïe fors de la terre,et li auquent diënt que li quens Garins de Biaucaire l'a faite mordrir. Qui qu'*en* eüst joie, Aucassins n'*en* fu mie liés..... » (6. 3-6).

(Some say that she has fled forth from the country, and some that the Count Garin of Beaucaire has caused her to be slain. Whosoever had joy *of it*, Aucassin was not glad *of it*).

Ici « en » peut être traduit par « à la suite de cela ». De même dans la phrase : « si hurteroie si durement me teste que j'*en* feroie les ex voler »

(14. 11-12) Aucassin veut dire que, si Nicolette va dans un autre pays, à la suite de sa douleur, il se jetterait sur des pierres, et la conséquence qui en va résulter sera que ses yeux s'envoleront (de sa tête) ou « à la suite de la blessure ».

Brunot explique que, par extension, « en » signifie aussi « à la suite de cela » et cite l'exemple de Racine, *Lettres*, VII, p. 129 :

> « Le roi a toujours la goutte et *en* est au lit [1]. »

« en », « y » servent aussi à annoncer une idée qui va suivre. Brunot cite pour le prouver Jehan Maillart, *Roman du Comte d'Anjou*. V. 3927 et suiv. :

> « Bien donne la lettre à entendre
> Que ne nous *en* poons deffendre
> Que ne faciens ce que vous dites [2]. »

Dans notre texte, Aucassin vient demander à son père de tenir son « covens ». « Jo ? fait li peres. Ja dix ne mait, quant ja covens vos *en* tenrai ». (10. 54-55) (I ? said the father. Never may God help me if ever I keep covenant with you *in this*). Le père annonce ainsi qu'*en avenir*, il ne tiendra pas sa promesse. De même « Certes, bele douce amie, j'*en* esteroie mout dolans » (26. 19) (Certes, sweet fair friend, I should be sore grieved at that) se rapporte à une idée qui va être réalisée en avenir.

« en », « y » remplacent des pronoms de la troisième personne du singulier ou du pluriel :

Nicolette a rencontré « des pastoriax » et leur parle d'Aucassin. Elle demande qu'ils lui répètent ses mots.

> « Je li dirai ? fait cil qui plus fu enparlés des autres.
> Dehait ait qui ja *en* parlera..... »

III

En ce qui concerne la combinaison de « en » avec les verbes, les grammairiens tombent d'accord, pour la plupart, que c'est « en » du latin « inde », et non pas « en » du latin « in » (préposition) qui en fait partie :

1. P. 286, section 431.
2. *ib.*, p. 287.

ainsi Nyrop [1] explique : « en », « em » du latin *inde* ne se combine qu'avec des verbes désignant un mouvement : s'enfuir, s'envoler, s'ensuivre, entraîner, emmener, emporter. La soudure de la particule est relativement récente. Dans *s'en aller* elle ne s'est pas encore accomplie, ni dans la langue littéraire ni dans l'orthographe.

Dans la vieille langue les verbes de mouvement étaient souvent accompagnés de « en » qui exprimait d'une façon vague et indéterminée le point de départ de l'action.

Dans *Aucassin et Nicolette*, nous trouvons les verbes de mouvement avec ou sans soudure avec « en » : (10. 11, 10. 14.)

> «... li cevax qui ont senti les esperons l'*en* porta parmi le presse.... (and the horses that had felt the spur bore him away into the press).

Voici encore un exemple de *en* sans soudure : (10. 17, 10. 18.)

> Sont ćou mi anemi mortel qui ći m'*en* mainent....

(Are these my mortel enemies that here have hold of me...)

Dans les deux cas « en » est devenu partie du verbe : *emporta*, *emmènent* serait la forme actuelle de ces deux verbes.

Dans l'exemple suivant 10. 29 :

> «... et qu'il s'*en* revient les galopiax ariere s'espee en sa main, »
> (and returns full speed back again);

comme aussi dans 12. 30 :

> « ele vint au postic si le deffrema, si s'*en* isçi parmi les rues de Biaucaire.... »
> (She came to the postern and unlocked it, and passed forth through the streets of Beaucaire...)

nous abordons un trait caractéristique des verbes dont Burguy parle ainsi : [2] « On trouve, dans l'ancienne langue, un grand nombre de verbes conjugués avec le pronom réfléchi, que la langue fixée rejette le plus souvent. Les verbes de cette espèce sont d'ordinaire ceux qui expriment un mouvement corporel ou le repos. Au contraire, beaucoup de verbes réfléchis perdent le pronom, sans que, pour tout autant, leur signification en soit changée. Ainsi on disait s'aller, s'en aller, s'en issir, se disner, se dormir, coucher et se coucher, laver, etc.... »

1. Krystofer Nyrop, *Grammaire Historique de la Langue Française*, 1930, tome III, Section 472.

2. G. F. Burguy, *Grammaire de la langue d'oïl ou Grammaire des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles*, 1869, tome II, p. 259.

Ces verbes réfléchis, dans *Aucassin et Nicolette*, perdent « en » dans les exemples suivants : pour « aller » :

	aler au tornoi	(2, 17);
	or ne sait quel part aler	(17, 7);
mais :	s'*en* ala aval le gardin	(12. 18);

pour « iscir » :

	nule part entrer ne iscir	(4. 25);
	dont ele ne puet iscir	(14. 22);
mais :	si s'*en* isci	(12. 30)

Dans plusieurs verbes on peut observer la soudure de « en » avec le verbe simple :

> « Entreusque il mengeoient, et Nicolete s'esveille au cri
> des oisiax et des pastoriax, si *s'enbati* sor aus. » (18. 10-11).

(While they were eating, Nicolette was awakened by the cries of the birds and of the shepherds, and she hastened towards them).

Ici « en » se lie au verbe simple et à la prépositition *sor*, ayant la valeur de « se jeter *sur* ». Brunot nous dit à ce propos [1] : « En » ne peut plus suppléer une autre préposition (est-ce une préposition ?) et signifier « sur eux », par exemple..... ». [D'abord il faudrait remarquer que Brunot parle ici de la « préposition » « en » dans le chapitre consacré à l'adverbe et que, dans son index, p. 630, il cite « en » — adv, pers. 286 — 290; « en » — préposition 432-434, précisément consacrés à l'adverbe.]

IV

L'histoire de « en » et de « y », d'après le dictionnaire étymologique [2] se présente ainsi :

« En », adverbe pronominal. D'abord « ent ». Lat. *inde*, adverbe de lieu, « de là » qui a pris à basse époque une valeur analogue au français *en*, adverbe pronominal, cf. « te paenitet inde » — tu t'en repens, Commodien, IIIe siècle, « inde reddo rationem » — j'en rends compte, Anthimus, VIe siècle. It. *ne* (règles particulières), a. prov. *en*, *ne* anc. esp. *ende*.

1. Section 432 B.
2. *Dictionnaire étymologique de la langue française*, par Oscar Bloch et W. von Wartburg, 1960.

Sert aussi comme préfixe avec des verbes de mouvement, par exemple s'enfuir, emmener, emporter, cf. aussi s'en aller ; seulement gallo-roman ; rare en a. pr ; cf. s'ensegre — « s'ensuivre ».

« Y », adverbe de lieu ; a pris au cours de l'histoire des emplois pronominaux. La forme « iv » des Serments de Strasbourg représente un latin populaire *ibi* avec un *i* final ou à hic « ici » ; cf. aussi it. *ivi* ; mais « y » continue « hic » comme l'a. pr. *i*, l'esp. *y*, le catalan *hi*. La forme *iv* a perdu son v devant consonne et a été absorbée ainsi par *y*.

Dans « *Aucassin et Nicolette* » nous ne trouvons « y » que sous forme d'*i*.

Conclusion.

L'impulsion de l'esprit joue un grand rôle au XIIIe siècle. La langue n'a pas encore de règles. Ainsi, on n'est pas en mesure d'établir de traits fixes de la langue française, et particulièrement du dialecte picard. On peut uniquement juxtaposer quelques exemples et en tirer des conclusions.

Premièrement, on peut établir l'usage de « en » et de « i » (y) au XIIIe siècle comme représentants, ayant rapport aux personnes et aux choses (dans la troisième personne du singulier et du pluriel) ; ces pronoms se rapportent souvent à une proposition entière, ayant rapport au passé ou à l'avenir. « En » se combine avec les verbes de mouvement avec ou sans soudure. Dans le langage courant, « en » s'écrit avec les verbes comme un mot, avec une exception : s'en aller.

En et *y* tendent à ne plus représenter que des idées [1].

BIBLIOGRAPHIE

Aucassin et Nicolette, texte critique accompagné de paradigmes et d'un lexique par Hermann Suchier, 8e édition, 1936.

G. F. Burguy, *Grammaire de la langue d'oïl* ou *Grammaire des dialectes français aux XIIe et XIIIe siècles*, 1869, tome I, II, III.

Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, *Précis de Grammaire historique de la langue française*, 1949.

Krystofer Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, 1930, tome III, VI.

Oscar Bloch et W. von Wartburg *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 1960.

Alexandra Kaminska.
(Pseudonyme : Émile Garent.)

1. Brunot, Section 433, 2,